

Partie 5

Etude de dangers

5 ANALYSE DE L'ACCIDENTOLOGIE

Dans ce paragraphe sont recensés et analysés les accidents survenus sur des installations similaires à l'installation concernée par l'étude de dangers.

L'objectif de l'analyse de l'accidentologie n'est pas de dresser une liste exhaustive de tous les accidents ou incidents survenus, ni d'en tirer des données statistiques. Il s'agit avant tout de rechercher les types de sinistres les plus fréquents, leurs causes, leurs effets et les mesures prises pour limiter leur occurrence ou leurs conséquences.

5.1 BASES DE DONNEES CONSULTEES

L'accidentologie relatée ci-après résulte de la consultation de la base de données ARIA du BARPI (Bureau d'Analyses des Risques et Pollutions Industrielles – ministère de l'Écologie et du Développement durable – France). Elle recense et analyse les accidents et incidents, survenus en France ou à l'étranger, depuis le 1er janvier 1992 (date de création du BARPI). Les événements les plus graves qui ont pu se produire avant 1992 sont également répertoriés (6 % des accidents français ou étrangers recensés dans ARIA sont antérieurs à 1988). Les recherches effectuées dans cette base ont porté sur les centres de transit et regroupement de déchets non dangereux inertes et de déchets non dangereux non inertes.

La recherche a été réalisée selon l'entrée suivante : « Incinérateur d'animaux » : 1 résultat décrit ci-dessous.

5.2 ACCIDENTS RECENSE DANS LE SECTEUR

L'unique accident recensé dans la base de données BARPI survenu au sein d'une usine de traitement thermique de déchets animaux est décrit ci-dessous :

N° 29728 - 18/04/2005 - FRANCE - 974 - NC

E38.22 - Traitement et élimination des déchets dangereux



Dans une usine de traitement thermique de déchets animaux, un feu se déclare à la suite d'une défaillance sur un brûleur situé en post-combustion. L'installation traite et incinère les déchets animaux non recyclables (notamment ceux collectés dans le cadre du Service public d'Equarrissage), ainsi que des farines animales. Les dommages sont peu importants : toit et circuits électriques endommagés. L'entreprise arrête l'incinération pour effectuer les réparations nécessaires. La chaîne de fabrication des farines continuera à fonctionner pour la transformation des déchets crus en farines animales. Stockées dans des bennes le temps des réparations, ces dernières seront ensuite brûlées. Les farines à bas risque sont orientées vers le centre d'enfouissement de la Rivière St Etienne. La durée de l'arrêt technique de l'incinérateur n'est pas connue. Aucune pollution n'est constatée.

L'accident décrit ci-dessous n'est pas survenu dans une installation d'incinération de cadavres, mais le fonctionnement et les équipements sont a priori semblables à celui du site en projet.

5.3 PRINCIPAUX TYPES D'ACCIDENTS SURVENUS

Le seul accident survenu sur ce type d'installation concerne un incendie dans le four de l'incinérateur.

5.4 PRINCIPALES CAUSES D'ACCIDENTS SURVENUS

L'unique accident recensé a pour cause une défaillance matérielle au niveau de l'incinérateur.

5.5 PRINCIPALES CONSEQUENCES DES ACCIDENTS SURVENUS

L'accident n'a causé aucune pollution, des dommages matériels ont été les seules conséquences.

6 EVALUATION PRELIMINAIRE DES RISQUES

6.1 METHODOLOGIE

L'évaluation préliminaire des risques a pour objet d'identifier les causes et les conséquences potentielles découlant de situations dangereuses provoquées par des dysfonctionnements des installations étudiées. Elle permet de caractériser le niveau de risque de ces événements redoutés, selon une méthodologie décrite ci-dessous, et d'identifier les scénarii d'accidents majeurs, qui, s'ils existent, seront étudiés de manière détaillée.

6.1.1 Démarche d'analyse

L'évaluation préliminaire des risques repose sur une variante de deux méthodes connues : AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité) et HAZOP (Hazard Operability Study), lesquelles permettent de recenser les défaillances pouvant affecter les éléments d'un système mais aussi d'analyser les conséquences de ces dysfonctionnements. Cette analyse intègre ainsi des situations anormales ou exceptionnelles telles que les défaillances mécaniques des équipements, les erreurs humaines, les erreurs de produits, etc.

La synthèse des analyses des risques effectuée est présentée sous forme de tableaux récapitulatifs à 9 colonnes (Cf. Figure n° 99) :

- Colonne 1 - Repère : ce repère permet d'identifier un scénario potentiel.
- Colonne 2 - Situations dangereuses : ce sont les différentes situations susceptibles d'engendrer des risques. Celles-ci sont en particulier recensées au moyen de l'identification des risques liés aux produits et aux procédés.
- Colonne 3 - Causes : ce sont les conditions, évènement indésirables, erreurs, pannes ou défaillances qui, seuls ou combinés entre eux, sont à l'origine de la situation dangereuse.
- Colonne 4 - Conséquences : ce sont toutes les conséquences que la situation dangereuse peut entraîner si celle-ci survient (les barrières constituées par les mesures de prévention ayant été inopérantes ou insuffisantes) = risque potentiel.